

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une
mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

De: Caroline Hardy [chardy@minearnaud.com]
Envoyé: 18 octobre 2013 14:00
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Cc: François Biron
Objet: Réponses DQ14, DQ30, DQ38, DA56
Pièces jointes: DQ14 - Réponse MA_oct2013.pdf; DQ30-Réponse MA_sept2013.pdf; DQ38-Réponse MAoct2013.pdf; DA56-Réponses MA_oct2013.pdf

Bonjour Mme Poliquin,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux demandes DQ14, DQ30 et DQ38 ainsi que les précisions concernant le document déposé DA56.

Cordialement,

Caroline Hardy, ing.

Directrice Environnement/Environmental Director



Mine Arnaud

555 Boul René Lévesque O,
Suite 500
Montréal, Québec H2Z-1B1
Montréal Office : (514) 397-9191 ext : 1207
chardy@minearnaud.com

Objet : Question de la commission du BAPE du 8 octobre concernant le projet Mine Arnaud – Courriel du BAPE daté du 8 octobre 2013 (DQ38)

- Le dynamitage utiliserait des explosifs susceptibles de relarguer des produits azotés qui pourraient contaminer les résidus stériles et de basses teneurs, les eaux avec lesquelles ils seraient en contact et éventuellement par infiltration, les eaux souterraines sous la halde et les parcs à résidus.

Veillez fournir une valeur estimée des quantités de nitrites, nitrates et d'azote ammoniacal qui se déposeraient dans les résidus stériles et les résidus de basses teneurs.

Réponse :

L'explosif prévu pour les tirs de production de la future mine d'apatite du projet de Mine Arnaud correspond à de l'explosif de type émulsion en vrac. En fonction des explications suivantes nous considérons que la possibilité de toute contamination de l'eau par l'explosif est pratiquement nulle puisque toutes les dispositions seront prises de manière à s'assurer que le produit sera pleinement consommé lors du sautage.

- Ce produit sera directement fabriqué, livré et chargé au trou par un manufacturier d'explosif reconnu et doté d'équipement spécifique de chargement en vertu du respect des nombreuses règles de sécurité exigées.
- L'émulsion en vrac est un explosif à base de nitrate d'ammonium mais contrairement à l'explosif de type ANFO, l'émulsion en vrac offre une excellente résistance à l'eau estimée à 100%.
- Ce produit explosif de forte puissance détone à plus de 5 500 m/sec. Il est ainsi connu qu'à l'issue de sa détonation, la colonne explosive au sein du trou de forage sera entièrement consommée et qu'aucun explosif résiduel ne sera détecté à l'issue du sautage.
- De plus afin d'éviter toute possibilité de trou raté lors d'un sautage pouvant générer des explosifs non détonés et à risque de générer toute contamination de l'eau, il est également prévu d'utiliser exclusivement les détonateurs électroniques.
- Ce type de détonateur outre la qualité de sa précision permettant de maximiser le contrôle des vibrations de sautage, permet également de déceler toute anomalie avant la mise à feu d'un sautage. La correction de toute anomalie avant la mise à feu du sautage permet d'éviter toute possibilité de raté.

